

## **INFORMATION Dispositif LYCÉE 4.0** **Rentrée 2019/2020**

Chers Parents, Chers Élèves

La RÉGION GRAND EST a fait le choix de s'engager en faveur du numérique éducatif et de généraliser à l'ensemble des lycées du Grand Est l'arrivée dans le dispositif lycée 4.0 dès la rentrée prochaine.

Ainsi, notre établissement fera partie des établissements qui déploieront des ressources et manuels numériques pour les classes de Seconde et Première.

Ce choix est également marqué par la réforme du Baccalauréat 2021 qui implique une refonte complète des programmes et donc de l'ensemble des manuels scolaires.

En passant au lycée 4.0 à la rentrée, nos futurs élèves de Seconde et Première éviteront d'acquérir de nouveaux manuels scolaires à chaque étape de leur cursus au lycée.

### **Voici les premiers éléments d'information vers ce passage au numérique :**

- La gratuité des équipements informatiques : à la rentrée sera mis à disposition des élèves, par la Région Grand Est, un ordinateur qui l'accompagnera durant toute sa scolarité au lycée. L'ordinateur sera distribué dans chaque établissement dans les premiers jours qui suivent la rentrée scolaire.
- À partir de la rentrée pour tous les élèves des classes de Seconde et de Première qui participent au dispositif du lycée 4.0, **la mise à disposition gratuite de ressources numériques (manuels scolaires).**

**Pour les futurs élèves de Seconde et Première il n'y aura donc plus de manuels scolaires papier dès la rentrée 2019.**

**Par conséquent, il est inutile d'acheter des manuels scolaires pour la prochaine rentrée.**

**La bourse aux livres habituellement prévue en fin d'année n'aura donc pas lieu.**